

SIERENTZ

Infos
N°398

Ecopâturage à la Sandgrube

Carnaval à l'école maternelle

Opération pièces jaunes



LE BULLETIN COMMUNAL
D'INFORMATION



mars 2026

EN MARS À SIERENTZ



Ecopâturage à la Sandgrube



Carnaval à l'école maternelle



Opération pièces jaunes

- 03 à la Une**
Mise en place d'un écopâturage à la Sandgrube
- 04 Conseil municipal**
Séance du 9 février
- 06 Vie municipale**
Soirée chic
Bal de carnaval du CME
Inauguration du parcours sportif
- 07 Infos pratiques**
Mairie : horaires d'ouverture au 1^{er} avril
Le cercle des propriétaires
- 07 Environnement**
Taille d'arbres

- 08 Solidarité**
Opération « Tulipes à Cœur »
Opération Pièces Jaunes 2026 : une tradition !
Quête nationale 2026
- 09 Associations**
Association des commerçants et artisans de Sierentz
L'association des Bricoleuses et Bricoleurs
Atelier nutrition senior
- 10 Barbapapas**
Framboisiers en herbe
Glisse et rigolade
Nouveau camp chez les Barbap'Art
Les joies de la neige
- 11 Vie scolaire**
Nos petits artistes à la Fondation Beyeler

- Un carnaval haut en couleurs à l'école maternelle Picasso Plantations
- 13 Le coin dialectal**
S'elsasser théâtre
Spiel mît - Le théâtre
Les vertus des modestes
Les festivités de Carnaval
- 14 Manifestations**
Ciné Sierentz
Théâtre
Pompiers : La soirée «Best of années 80 Acte 4»
Un déjeuner dansant «Pumpier Fäscht»
Vente de truites
La prochaine journée citoyenne
Marché aux fleurs
- 16 Carnet**

Mise en place d'un écopâturage à la Sandgrube

Depuis le 7 février dernier sept moutons s'activent à l'entretien d'une partie des prairies du site naturel de la Sandgrube.



Ce projet s'inscrit dans une démarche d'entretien doux et respectueux de l'environnement. La ville a choisi de recourir à l'écopâturage, une méthode naturelle et durable.

Les animaux proviennent du service d'écopâturage « La Bêgerie Valaisanne » situé à Magstatt-le-Bas, dont l'éleveur assure leur suivi quotidien : alimentation adaptée, surveillance sanitaire et tontes régulières.

Cette solution d'entretien permet de limiter le travail mécanique

dans une zone accidentée et en pente, tout en réduisant la charge de travail dédiée à l'entretien des espaces naturels. Mais surtout, elle constitue une véritable démarche environnementale.

Le pâturage contribue à :

- maintenir les milieux ouverts, en évitant l'embroussaillage ;
- favoriser la diversité floristique ;
- préserver la biodiversité et les écosystèmes, notamment en limitant les espèces exotiques envahissantes ;
- réduire le bilan carbone, grâce à un entretien sans engins motorisés.

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

Pour la sécurité des animaux et la sérénité du site, nous comptons sur la vigilance de chacun :

- Ne pas nourrir les moutons (ni pain, ni aucun autre aliment).
- Ne pas pénétrer dans l'enclos.
- Tenir les chiens en laisse, afin de ne pas effrayer le troupeau.

Les moutons sont tondus deux fois par an, au printemps et à la fin de l'automne. Ces tontes sont indispensables à leur bien-être :

- en été, la laine protège leur peau des coups de soleil et régule leur température ;
- à l'automne, la tonte stimule la production de graisse sous-cutanée, essentielle pour affronter l'hiver.

Un abri a été installé sur le site, permettant aux animaux de se protéger des intempéries. Un grand merci à l'équipe d'animation et aux bricoleurs bénévoles pour leur investissement !



Luc FUCHS
Adjoint délégué

EN DIRECT du Conseil Municipal

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2026

En préambule, Monsieur le Maire invite l'assemblée à une minute de silence en mémoire de Monsieur Bruno KWAIST, dont le décès est survenu ce jour. Monsieur KWAIST a été Conseiller municipal de 2001 à 2006, puis Conseiller municipal délégué de 2006 à 2008 et enfin Adjoint au Maire de 2008 à 2014.

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025 a été transmis à tous les membres. Tous les points de la séance ont été adoptés à l'unanimité.

Administration générale

Une motion est votée pour réaffirmer l'appartenance de la compétence « distribution d'électricité » au sein du bloc communal (communes et groupements).

Le Conseil Municipal demande au gouvernement de renoncer au projet de faire du département le chef de file des réseaux publics de distribution d'électricité

et de gaz, sans préciser en quoi cette évolution pourrait consister plus concrètement, de maintenir la compétence d'autorité organisatrice des réseaux publics de distribution d'électricité comme une compétence exclusive du bloc communal (hormis pour les deux départements concernés à titre dérogatoire), en conformité avec l'esprit du nouvel acte de décentralisation qui ne doit pas remettre en cause une organisation qui fonctionne en ayant fait les preuves de son efficacité. Pour la distribution de gaz, il demande d'initier un processus de regroupement du pouvoir concédant à l'échelle du territoire départemental, comparable à celui adopté pour la distribution d'électricité dans la loi de 2006 relative au secteur de l'énergie, mené sous l'égide du préfet selon les modalités prévues au IV de l'article L.2224-31 du CGC.

Une convention tripartite entre la CeA, SLA et la Ville de Sierentz de répartition des charges d'entretien des routes départementales en traverse d'agglomération est approuvée suite à l'adoption d'une nouvelle

politique d'entretien des routes départementales par la CeA. Elle précise la répartition des charges d'entretien entre les trois parties.

Affaires financières

Les biens ont été affectés à l'actif de la Commune. Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu conformément à l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 dite loi Notre. Le rapport comporte les orientations budgétaires envisagées par la collectivité, la présentation des engagements pluriannuels et des informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Le rapport fait l'objet d'une présentation détaillée par Monsieur le Maire et Monsieur Stéphane DREYER, Adjoint au Maire chargé des Finances. Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport d'orientation budgétaire dont il a ensuite été débattu.

La gratuité de la mise à disposition de la salle Agora est décidée pour une soirée « **Labyrinthes de l'horreur** » avec l'association Crazy Concept et pour l'Amicale du personnel de Saint Louis Agglomération les 11, 12, 13 décembre 2026.

Personnel communal

Considérant le besoin accru en matière de sécurité des habitants, de prévention et de surveillance, notamment routière et en matière d'environnement, est créé au tableau des effectifs un poste de garde champêtre

placé directement sous l'autorité du Maire, relevant des grades de garde champêtre chef ou principal, à temps complet. Les prérogatives du garde champêtre sont les mêmes qu'une police municipale avec un pouvoir étendu en matière d'environnement. Le tableau des effectifs est modifié en ce sens.

Urbanisme et Affaires foncières

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour l'acquisition par l'Etablissement Public Foncier d'Alsace pour le compte de Saint-Louis Agglomération des biens situés sur le ban communal de Sierentz lieu-dit GRUEN, figurant au cadastre sous-section 19 numéros 61, 111, 114, 115 et 123 d'une superficie totale de plus de 8,28 ha, consistant en des terrains cultivés, en vue d'y réaliser un projet de zone d'activités industrielle tel que décrit dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation du PLU de Sierentz approuvé en date du 15 décembre 2025.

Intercommunalité

Une convention sera signée pour la Prévention et traitement des déchets abandonnés avec CITEO, éco-organisme en charge de la prévention et de la gestion des déchets d'emballages ménagers.

CITEO accompagne les collectivités dans la mise en œuvre d'actions de prévention, de sensibilisation et de traitement des déchets abandonnés, avec un soutien financier adapté à la

typologie de la Ville, à hauteur de 0,09 € par habitant et par an, en lien avec SLA.

Communications et informations

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans son champ de compétence des matières que lui a déléguées le Conseil Municipal dans sa séance du 8 juin 2020 et celle du 14 septembre 2020.

Le Conseil Municipal prend acte des déclarations d'intention d'aliéner qui ont fait l'objet d'une renonciation au droit de préemption urbain, des marchés signés dans le cadre de procédures adaptées et ajoute qu'ont été acceptées des indemnités de sinistre.

Divers-Décisions

► Monsieur le Maire expose les faits qui se sont déroulés lundi 2 février 2026. Le talus de la Hohlegasse a fait l'objet d'un éboulement dans la soirée qui s'est reproduit une seconde fois durant la nuit et ce malgré l'entretien régulier et préventif de ce talus. La rue a donc été fermée par arrêté municipal jusqu'au 28 février 2026 à titre préventif et pour sécuriser les lieux. Dans ce contexte d'urgence qui implique la sécurité publique, il y avait lieu de prendre des mesures immédiates appropriées. A cet effet et dans le cadre de ses pouvoirs de police Monsieur le Maire a mandaté un géotechnicien intervenu le

4 février sur site afin d'évaluer les risques et les mesures à prendre. Monsieur le Sous-Préfet, averti, tient compte de l'urgence de la situation. Aussi, il convient, si le Conseil Municipal le valide, d'ajouter exceptionnellement un point à l'ordre du jour afin de solliciter les aides financières en urgence. En effet, il est nécessaire de sécuriser à la fois la rue de la Hohlgasse en évitant les éboulements sur la chaussée et d'autre part d'éviter toute dégradation du sommet du talus et des propriétés riveraines.

► Une opération de nettoyage de la zone naturelle près de l'auto-casse installée illégalement à côté de la gravière, a eu lieu le 17 décembre dernier. Près de 30 véhicules et de nombreux déchets ont été évacués sur ordonnance du juge en présence des forces de l'ordre, afin d'être envoyés vers des lieux spécifiques de destruction et recyclage. Les services de l'Etat vont également poursuivre leur intervention sur la partie privative qui relève de la réglementation des Installations classées pour l'environnement occupée par environ 300 véhicules pour les faire évacuer. La Société HOLCIM également victime de dépôts sauvages de la même nature a entrepris une démarche également.

► **La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le 9 mars 2026.**

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie et consultable sur www.sierentz.fr



Soirée chic

La fête des collégiens, organisée le samedi 24 janvier, a rassemblé de nombreux jeunes autour du thème "chic".

Élégance et bonne humeur étaient au rendez-vous, portées par l'ambiance musicale assurée par le DJ Basada. Comme d'habitude une soirée festive et très appréciée des collégiens.



Lauren MEHESSEM
Adjointe déléguée

Bal de carnaval du CME

Le bal de carnaval de l'école élémentaire a eu lieu le 10 février dernier, le tout premier événement organisé par le nouveau Conseil Municipal des Enfants.



Inauguration du parcours sportif

Le samedi 7 février, la commune a inauguré le parcours sportif de la Sandgrube dont l'installation vient de s'achever. Petit retour en images.



INFOS PRATIQUES

Mairie : horaires d'ouverture au 1^{er} avril 2026



A compter du 1^{er} avril 2026, la mairie modifie ses horaires d'ouverture au public.

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ;

Le vendredi : de 9h à 12h.

Mairie de Sierentz - 1 Place du Général de Gaulle - 68510 SIERENTZ

Tél. : 03 89 81 51 11

Mail : mairie@mairie-sierentz.fr

Le cercle des propriétaires

Le cercle des propriétaires organise des permanences tous les 4^{èmes} jeudis du mois de 17h à 19h, à la Bascule - 2 rue du Maréchal Foch (au 1^{er} étage).

Cette association est à votre service pour vous conseiller en matière immobilière et locative :

- bail d'habitation
- congé
- expulsion
- recouvrement de loyers et charges
- état des lieux
- achat-vente
- déclaration des revenus fonciers
- défiscalisation



- transformation, amélioration
- diagnostic
- différend avec votre locataire
- conciliation

Pour plus d'informations vous pouvez téléphoner au 03 89 68 41 98 ou sur www.cercleproprietaires.com, à cercledesproprietaires@wanadoo.fr

Uniquement sur rendez-vous.

ENVIRONNEMENT



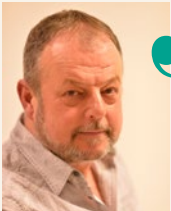
DI 29 MARS

Taille d'arbres

Une démonstration de taille sur arbre aura lieu le dimanche 29 mars, place des Cigognes à partir de 9h30.

Cette opération de taille est recommandée pour leurs formations, garantir une bonne structure mécanique, favoriser la mise à fruit et s'assurer d'une belle récolte à l'automne.

Participation libre et gratuite, venez nombreux !



Luc FUCHS
Adjoint délégué



26, 27, 28
MARS

Opération « Tulipes à Cœur »

La 37^{ème} édition de l'opération "Tulipes à Cœur", organisée par l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation (IRHT) aura lieu les 26, 27 et 28 mars prochains.

L'équipe de l'Amicale des Donneurs de Sang de Sierentz vous propose ses bouquets de Tulipes au prix de 7 euros au profit de l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation de Mulhouse. Ces ventes permettent de financer les travaux de recherches de l'IRHT sur les cellules souches, les lymphomes, les leucémies et l'infarctus du myocarde. Elles auront lieu à l'Hyper U, à la pâtisserie Schueller et chez Feuilles et Fleurs.

Aidons-les à poursuivre leurs travaux grâce à votre soutien. Merci pour votre générosité.

IRHT - 87 Avenue d'Altkirch,
68100 Mulhouse
www.irht.fr
<https://www.facebook.com/IRHT.Mulhouse>
https://twitter.com/irht_mulhouse
<https://www.facebook.com/Don-Du-Sang-De-Sierentz-1020429151394857>

Opération Pièces Jaunes 2026 : une tradition !

Les délégués de l'école élémentaire ont impulsé l'opération pièces jaunes dans toutes les classes de l'école Jacques SCHMIDT.

Jeudi 5 février, ils ont déposé les tirelires bien remplies au bureau de poste de Sierentz.

Presque 10 kg de pièces ont été déposés au profit de la Fondation des Hôpitaux.



Ces pièces contribueront à rendre la vie des jeunes hospitalisés plus belle.

Merci à toute l'équipe de La Poste pour leur accueil chaleureux.

Les délégués de l'école Jacques SCHMIDT



Rachel SORET
VACHET-VALAZ
Adjointe déléguée



Quête nationale 2026

La prochaine campagne de collecte pour La Ligue contre le Cancer se rapproche à grands pas.

La Commune de Sierentz organise cette collecte depuis près de 50 ans.

Afin de pérenniser cette quête annuelle au profit de La Ligue contre le Cancer du Haut-Rhin,

est lancé un appel pour de nouveaux bénévoles qui souhaiteraient consacrer quelques heures à La Ligue.

Vous pouvez vous adresser à la déléguée communale Mme Marie-Thérèse BISEL au 06 13 58 63 32, ou en mairie.

Une réunion préparatoire pour les quêteurs sera organisée fin mars/début avril.

Nous comptons sur votre générosité et vous en remercions par avance.



L'association des Bricoleuses et Bricoleurs

La boîte à livre du moulin a retrouvé sa place après une réfection, elle est à nouveau opérationnelle.

Association des commerçants et artisans de Sierentz

Vous êtes une entreprise, un commerçant, un artisan ou profession libérale récemment installée sur la commune ou vous projetez de vous y implanter ?

L'Association des commerçants et artisans de Sierentz vous invite à la rejoindre.

Adhérer à l'association, c'est :

- Se faire connaître ;
- Intégrer un réseau local actif ;
- Participer à des actions de valorisation du commerce local ;
- Contribuer au dynamisme économique de la ville ;
- Échanger et créer des synergies entre professionnels.

Un Afterwork aura lieu :
lundi 9 mars 2026 à 20 heures.

Les entreprises intéressées sont invitées à contacter l'association par mail afin de recevoir les informations pratiques et les modalités de participation : aca.sierentz@gmail.com

Ensemble, faisons vivre le commerce local.



MA 24
MARS

Atelier nutrition senior

Petit aperçu de notre atelier nutrition senior du 25 novembre 2025.

Prochaine séance le 24 mars 2026.

Vous aussi, souhaitez participer ?

Inscription obligatoire auprès de Sophie PRIMOT diététicienne nutritionniste : 06 80 55 35 27.



LES DERNIÈRES NOUVELLES DES *Barbapapas*

Edition de Sierentz • N°114



DU CÔTÉ DES MATERNELLES

Framboisiers en herbe

Kira, Giulia et Léo ont participé à la plantation d'une haie de framboisiers.

Une belle activité nature qui a éveillé leur curiosité et leur a permis de mettre les mains dans la terre.

Glisse et rigolade

Le premier mercredi de l'année, sous un soleil éclatant mais un froid de canard, les enfants ont improvisé une séance de luge mémorable.

Entre glissades, rires et petites batailles de neige, ils ont profité à fond de ce moment d'hiver. Une journée pleine de joie et de bonne humeur.



Les élèves de CE2 de la classe de Mme Ackermann se sont rendus à Bâle pour l'exposition consacrée à Paul Cézanne.

La journée a débuté par une visite guidée de l'exposition. Face aux toiles originales, les enfants ont pu contempler la technique si particulière de Cézanne avec notamment la juxtaposition des couleurs.

Les enfants ont découvert les chefs-d'œuvre étudiés en classe, comme la Montagne Sainte-Victoire. Ils ont observé comment le peintre a représenté ce paysage plus de quatre-vingt fois en jouant avec la lumière.

Les élèves ont aussi admiré ses célèbres pommes. Ils ont fait le lien avec l'histoire de son amitié avec Zola, qu'ils avaient abordée en classe.



Nos petits artistes à la Fondation Beyeler

L'anecdote raconte qu'à l'époque le futur écrivain Émile Zola est malmené par ses camarades dans la cour de récréation. Le jeune Paul Cézanne décide alors de prendre sa défense.

Le lendemain, pour remercier son ami, Zola lui apporte un panier de pommes. Ce geste scelle une amitié légendaire. En devenant peintre, Cézanne fera de la pomme son sujet favori.

Dans le musée les enfants ont eu pour mission de retrouver des objets mystérieusement sortis des tableaux. Cette quête a poussé les petits détectives à scruter en détail les toiles.

Après avoir retrouvé les objets disparus, nos jeunes artistes ont eu un ultime défi : briser le silence des tableaux.

Chaque élève a reçu un instrument pour composer une mélodie. Cette activité a permis aux enfants de s'approprier les œuvres différemment : on n'observe plus seulement une peinture, on en ressent la vibration et le rythme. Une belle preuve que face à l'art, tous nos sens s'éveillent pour donner vie aux images.

Après la visite, les élèves ont quitté leur rôle de spectateurs pour endosser celui de créateurs.

Ils se sont transformés en apprentis peintres lors d'un atelier de pratique. Armés de pinceaux, de gouache, de brosse et de divers objets, ils ont relevé le défi de peindre à la manière de Cézanne.



Cette sortie n'était pas seulement une promenade hors des murs de l'école, mais une véritable leçon de patience et d'observation. Bravo à tous nos artistes en herbe pour leur curiosité et leur créativité !

DU CÔTÉ DES ÉLÉMENTAIRES

Nouveau camp chez les Barbap'Art

Les Barbap'Art ont pu investir leur nouveau camp. Les enfants profitent ainsi de la nature et apprennent à vivre avec elle.

Notre mascotte "Vip" voyage de famille en famille au sein du groupe Barbap'Art, de quoi lui faire vivre de vraies aventures. Les Barbanature et les Barbap'Art ont partagé un moment convivial autour de jeux de société, favorisant l'échange, la coopération et le plaisir d'être ensemble.

Les joies de la neige

Les enfants du groupe des cosmos ont pleinement profité de la neige tombée à gros flocons. Chacun a pu façonner une grande boule, seul ou en équipe. Un beau moment d'émerveillement.

Un carnaval haut en couleurs à l'école maternelle Picasso

Cette année encore, le carnaval de l'école maternelle Picasso a enchanté petits et grands !

Pour l'occasion, la cour de l'école s'est transformée en un véritable tourbillon de couleurs, de rires et de musique.

Dès le matin, les enfants sont arrivés fièrement costumés : princesses scintillantes, super-héros courageux, animaux rigolos, clowns joyeux et personnages imaginaires se sont côtoyés dans une ambiance festive et chaleureuse.

Le défilé, dans l'école, a été l'un des temps forts de la journée. Sous les regards émerveillés des adultes, les enfants ont paradé avec enthousiasme, montrant leurs costumes et dansant au rythme de la musique. Les sourires illuminaient les visages et les rires résonnaient dans toute l'école.



La fête s'est poursuivie dans la bonne humeur avec des moments de danse, de jeux et de partage. Ce carnaval a été une belle occasion de vivre ensemble un temps de joie collective, favorisant l'expression, la créativité et le plaisir d'être ensemble.

Un grand bravo aux enfants pour leur énergie et leur imagination, et merci à toute l'équipe éducative pour l'organisation de ce carnaval haut en couleurs qui restera un merveilleux souvenir pour tous !

Plantations

À la suite du spectacle proposé par les animateurs du périscolaire, les enfants de maternelle pratiquant l'école dehors, ont vécu un joli moment de nature dans le parc Haas.

Ensemble, ils ont participé à la plantation de petits chênes. Chaque enfant a pu creuser, mettre de la terre et prendre soin de son jeune arbre. Cette activité a permis de prolonger le spectacle par un geste concret pour la nature et de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement.



Les petits chênes grandiront désormais dans le parc du domaine Haas, tout comme les souvenirs de cette belle expérience partagée.

S'ELSASSER THEÀTER



In viena Orta, do bi uns, isch s'Elsasser Theàter widder àn d'r Spitza gsi.

D'Theàter Akteura han sich viel Mieh gah, fir às àlles klàppt, un sich güet àbspielt.

Meischtens sin's Luschtstickle wo gspielt warda, fir às d'Züeschäuer sich wohlfühla, un kànna làcha.

S'Elsassische Theàter isch interessant fir d'Elsassichi Sproch, un fir d'regionàli Kùltür in Ehra hàlta.

D'Sierentzer Theàter Gruppa, unter d'r Leitung un Fadra vom François Tschupp, spielt sitter manki Johra Theàterstickle mit viel Humor un Stimmung.

Un dàs Jahr heisst si Stickle « Zwei Dàme im Spiel », wo widder a grossa Erfolg kà hât.

Züedam kàt ma sàge dàs d'r François regelmässig im Elsasser Ecklé vom « Sierentz Infos » sini lokàli Gschichtle düet erzähla.

Pour le théâtre alsacien, l'utilisation du dialecte crée une ambiance spécifique en retranscrivant l'atmosphère particulière de l'Alsace, une région fortement attachée à ses traditions. Une belle manière de préserver le patrimoine culturel local.

SPÌEL MÌT - LE THÉÂTRE

Find s'richtiga Wort
Joue : associe les mots en alsacien aux mots correspondants en français

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| 1. Theàter Stickle | a. les applaudissements |
| 2. klatscha | b. les acteurs |
| 3. d' Bihni | c. les spectateurs |
| 4. làcha | d. une comédie |
| 5. d' Schäuspieler | e. applaudir |
| 6. d' Züeschäuer | f. la scène |
| 7. a Luschtstickle | g. une pièce de théâtre |
| 8. Làmpafieber | h. rire |
| 9. a Drama | i. l'auteur |
| 10. d'r Schriftsteller | j. un acte |
| 11. d'r Theàter Sàl | k. le trac |
| 12. d'r Vorhàng | l. un drame |
| 13. a Àkt | m. la salle de théâtre |
| 14. d'r Àpläus | n. le rideau |

Solution du jeu : 1-g, 2-e, 3-f, 4-h, 5-b, 6-c, 7-d, 8-k, 9-l, 10-i, 11-m, 12-n, 13-j, 14-a



LES VERTUS DES MODESTES

(Septième et dernière partie : de u à w)
* Ne se substituent pas aux traitements médicaux

A Warza, latz plasiert
Ringelblüema Crem, un scho isch pàriert
Une verrue comme souci
Remède de la crème de souci

Eins müess i sàga, Jahr üss Jahr i
Sinn Blüema, vo Holdera drbi
Les ombelles, des fleurs de sureau bien séchées
Peuvent résoudre des problèmes toute l'année

A Wunda schlacht zum heila
Thymeàn Hunig, kàt halfa
Du Thym, sous forme de miel
Cicatrisant, merci les abeilles

A Linda Blüescht Tee
So kàsch riewig in's Bett geh
Une tisane, avec des fleurs de tilleul
Tu arrives à t'endormir tout seul

Àll Tàg a Tomàta im Summer
Vertriebt a manker Gsundheit's Kummer
En été, une tomate au quotidien
Ne peut faire que du bien

Tribel üss da Raba, vo unsere'm Elsàss
Die bringa Laba un Freid in's Winzerfàss
Des raisins de notre vignoble alsacien
Avec modération, procurent de la joie et du bien

MI

Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves BISCH, François TSCHUPP, Véronique & Robert BISSEL, Denis BANGEL, Patricia GOUTTEFARDE et Marc ILTIS.



**MA 17
MARS**

Ciné Sierentz Chers parents

Prochaine séance le mardi
17 mars à 14h et à 20h,
à la Salle des Fêtes de Sierentz

Quand Alice et Vincent Gauthier
convoquent en urgence leurs
trois enfants, la fratrie débarque
affolée craignant le pire... mais,
bonne nouvelle, leurs parents
ont en fait touché le Jackpot !
Le problème : ils ne comptent
pas leur donner un centime.



Stéphane DREYER
Adjoint délégué

À l'issue de la
séance Cinéma
de 14h, un goûter
sera offert par
la Fleur de l'Âge.



Théâtre

**13-14-15
MARS**

Spectacle du 13 au
15 mars 2026

Les élèves de l'atelier théâtre de
Sierentz (groupe des adultes) vous
présentent leur spectacle "Dans la
rue" les 13 et 14 mars à 20h et le
15 mars à 16h - Salle des fêtes de
Sierentz (rue Clémenceau).

Dans la rue se jouent des
rencontres inattendues, drôles,
parfois totalement absurdes.

Les passant.es se croisent, se
dévisagent, se questionnent.
Drôles et touchants, ils vivent
des instants de vie parfaitement
cocasses et pleins de tendresse.

Et vous, qui avez-vous croisé
dans la rue ?



Entrée libre

Réservation conseillée :
msdubost@gmail.com
06.85.65.43.63

**SA 28
MARS**



Un déjeuner dansant «Pumpier Fàscht»

Dimanche 29 mars 2026
à partir de 11h30 à la salle
Agora. Le déjeuner est animé
par « Orchestre Romantica »,
la restauration est faite maison :
bouchée à la reine, nouilles -
délice givré - diable noir en tasse.

Entrée avec repas : 25€
Enfants de -12 ans : 10€

Pompiers

L'Amicale des sapeurs-
pompiers de Sierentz organise :

La soirée « Best of années 80 Acte 4 »

Samedi 28 mars 2026 à 19h à
la salle AGORA. Soirée mixée et
animée par Robin (Nostalgie).

Tarif :

- * en prévente : 12€ avec une conso
offerte et une place assise ;
- * sans prévente : 12€.

Réservations et

renseignements par
téléphone :
06 85 71 30 87 ou par mail :
spsierentz@gmail.com



**VE 3
AVRIL**

Vente de truites

Par l'Amicale des pêcheurs,
le vendredi Saint 3 avril 2026.

Comme chaque année l'Amicale
des pêcheurs de Sierentz organise
sa traditionnelle vente de truites
fraîches vidées qui se déroulera
au centre du village place Dreyfus
le 03 avril de 8h30 à 11h. Les prix
sont de 3,50€ la truite portion et
15€ la grosse truite rose d'environ
1 kg.

Vu le succès des années
précédentes il est indispensable
de réserver ses truites fraîches au
06 32 38 34 20 ou au 06 23 43 25 81.

C'est une excellente idée de repas
pour le vendredi Saint, alors
n'hésitez pas et venez nombreux !

**SA 30
MAI**



La prochaine journée citoyenne

La prochaine journée citoyenne aura lieu le samedi
30 mai 2026.

Des ateliers adultes et enfants, un
repas convivial, tous les détails de cet
événement à venir dans le numéro d'avril
et sur le site internet de la commune.



**Carole
CHITSABESAN**
Adjointe déléguée



**SA 9
MAI**



Marché aux fleurs

Le traditionnel marché aux fleurs
se tiendra sur la place Dreyfus et
le parvis de l'église de 8h à 13h
le samedi 9 mai 2026.

À cette occasion, producteurs et
horticulteurs locaux se réuniront
pour vendre plantes et fleurs.

Des cabanons seront
également installés pour
vous proposer des produits
locaux, et la mairie
procédera à la remise
des prix du concours des
maisons fleuries.



Mathieu ROUX
Adjoint délégué



Carnet

Mariage

Le 17 janvier Cyrielle KUNTZ
& Mohammed BRICK

Anniversaires

le 11 avril 92 ans Guy MEYER
le 27 avril 91 ans Monique GESIOT
née HOOG
le 19 avril 90 ans Germain KERN
le 09 avril 88 ans Yvonne STOECKLIN
née FRANTZ



MAGAZINE ÉDITÉ PAR
LA MAIRIE DE SIERENTZ

Mairie

1 Place du Général de Gaulle
68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11
mairie@mairie-sierentz.fr
www.sierentz.fr

Ouverture : du lundi au jeudi de
9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dépôt légal : Mars 2026.

Directeur de la publication : Pascal TURRI

Conception et rédaction :

Commission Communication et Évènements,
Rachel SORET VACHET-VALAZ - Adjointe déléguée,
Ysabelle EPPINGER - Service Communication.

Création graphique : rhodamine-communication.fr

Impression : Alsagrophic, Rixheim. Imprimé
sur du papier certifié PEFC. • **Crédits photos :**
Mairie de Sierentz, Pascal TURRI, Rachel
SORET VACHET-VALAZ, Carole CHITSABESAN,
documents remis, Ysabelle EPPINGER et
Unsplash / Gregor Moser.